



# VOTRE IP VOUS INFORME LINKY DANS LE DIFFUS

## Qu'est-ce que le diffus ?

Le projet industriel de remplacement de 35 millions de compteurs électriques par des compteurs communicants a été lancé par Enedis en décembre 2015 sur toute la France. Ce déploiement dit « en masse » se fait de manière systématique et organisée, en ciblant une zone géographique après l'autre, de proche en proche. Les techniciens remplacent l'ensemble des compteurs d'un territoire avant de débiter le territoire voisin.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et en complément de ce déploiement « en masse », la « pose en diffus » concernera la pose de compteurs communicants dans le cadre de **tous les nouveaux raccordements** (consommation et production) et à l'occasion de **certaines prestations réalisées par les techniciens Enedis** chez les clients.



## Certains compteurs non communicants sur une longue période

La pose « en diffus » intervenant sur tout le territoire et donc parfois avant le déploiement « en masse », **certains compteurs ne seront pas communicants parfois sur une longue durée** (plusieurs mois, voire plusieurs années selon les situations). Les compteurs de nouvelle génération fraîchement installés, continueront d'assurer des fonctions identiques aux compteurs ancienne génération, à savoir le comptage des kWh consommés par le client.

Tant que le compteur ne sera pas communicant, le client n'aura pas accès aux nouveaux services (comme le relevé d'index, les prestations réalisées à distance, la consultation des données de consommations sur un portail web, etc.).

Les compteurs deviendront communicants lorsque tous les compteurs d'un même quartier auront été remplacés par un compteur communicant, autrement dit, une fois le déploiement en masse réalisé sur le territoire.

A titre personnel, n'hésitez pas si besoin à contacter votre IP pour toute question.

## Quand et comment savoir si le compteur est devenu communicant ?

Il est possible pour le client de savoir quand son compteur deviendra communicant en renseignant son code postal sur l'espace Client Linky du site [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr).

Le client peut aussi demander à être informé par mail de ce changement et donc de son accès aux nouveaux services en renseignant ses coordonnées sur l'espace Client Linky du site [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE,  
vos administrés peuvent contacter  
notre service Clients «Linky» au

**0 800 054 659** Service & appel gratuits